

COMMUNIQUÉ

Mise en demeure servie par Équipe Cantin

« Mon équipe ne se laissera pas intimider par cette basse manœuvre qui porte atteinte à la démocratie municipale. »

- Florent Gravel

*Blainville, le 13 octobre 2009 — Le candidat à la mairie de Blainville et chef du parti Notre Blainville, M. Florent **Gravel**, dénonce avec vigueur « la mise en demeure non fondée servie à tous les membres de mon équipe, et ce, avant même que quel que geste que ce soit n'ait été posé ! Il s'agit d'une douteuse manœuvre d'intimidation et d'une regrettable atteinte à la démocratie pour lesquelles la population de Blainville sanctionnera certainement M. Cantin ! »*

Pourquoi chercher à museler l'opposition ?

Déçu de l'attitude cavalière de ses adversaires, M. Gravel estime que cette initiative "extrême" cache mal l'inquiétude, voire la peur et la perte de contrôle chez ses adversaires. « *Cette carte de l'intimidation, se questionne le candidat à la mairie, vise-t-elle à éviter que nous ne dénoncions les irrégularités qui ont entaché sa gestion, comme l'ont pourtant rappelé de nombreux articles de journaux locaux et nationaux ?* »

Une équipe plus unie que jamais

Si l'équipe Cantin visait à déstabiliser les candidats de M. Gravel, elle l'a tout faux : « *non seulement le moral de mes troupes est-il intact, relève le chef de la formation Notre Blainville, mais cet épisode disgracieux aura même contribué à resserrer nos rangs !* »

Touchée au vif, l'aile jeunesse rebondit

La toute nouvelle aile jeunesse de *Notre Blainville* a été ulcérée par le caractère abusif de cette mise en demeure : "bienvenue en politique municipale, messieurs !", nos adversaires ont-ils voulu leur signifier, indique M. Gravel.

On a délibérément tenté de faire peur à nos deux jeunes candidats, et les voilà maintenant plus impliqués que jamais, comprenant mieux

le sens du changement nécessaire que propose l'équipe de Florent Gravel à la population de Blainville.

Cette démarche a toutes les caractéristiques d'un régime qui se sent menacé et qui recourt dès lors lui-même à la menace, au chantage et à l'intimidation.

La soupe chaude

Qu'a donc à cacher le maire Cantin : les abus faits sous son règne en dépenses indues, telles entre autres des sommes astronomiques inutiles en publicité de toutes sortes (plusieurs millions de dollars donnés sans appel d'offre à des amis de du pouvoir ? sa mauvaise gestion qui a fait passer la dette de 70 à 175 millions de dollars ?

« Que nous réserve l'avenir avec ce genre de gestionnaire ? J'aime mieux ne pas y penser et j'espère que nous réussirons à sensibiliser nos concitoyens du danger qui les guette. » fait remarquer M. Gravel

Parangon de vertu, l'administration sortante a pourtant réussi à placer dans une situation déplaisante la réputation de Blainville auprès de la presse en général et auprès du ministre des Affaires municipales. Elle a aussi empêché le Commissaire au lobbyisme de faire son travail et a dépensé des milliers de dollars en frais d'avocats pour éviter que la vérité ne sorte.

Pour la suite des choses en ce qui regarde la mise en demeure, le tout est entre les mains de nos avocats.

« Je vais mettre de l'avant une éthique de travail sans faille et bien administrer les deniers de Notre Blainville de demain. Au nom et avec mes collègues candidats, je m'engage envers nos citoyens à mettre fin à cette gestion de troisième ordre. Nous prenons au sérieux l'éthique et la transparence dans la gestion municipale.

Nous, nous ne livrerons pas à de la petite politique, une pratique de basse classe, peu digne. » déclare en conclusion le candidat à la mairie de Blainville.

-30-

Source : Parti Notre Blainville
Info : André Dugal 450 974-2653
Dominique Rivet-Dugal 514 248-5970